

*Notice au Chef du Département politique, P. Graber<sup>1</sup>*RAPPORTS JOINTS<sup>2</sup> DES AUTRES DÉPARTEMENTS  
QUANT AUX RELATIONS DE LA SUISSE AVEC LES NATIONS UNIES

[Berne,] 12 novembre 1971

Ordre chronologique de la réception: Département militaire; Département de justice et police; Département des finances et des douanes; Département de l'économie publique.

Les Départements de l'intérieur et des transports et communications et de l'énergie sont d'accord.

*Commentaires quant à nos réponses:**ad 1. Département militaire*

Les dernières péripéties à l'ONU ont été mises à jour (Chine<sup>3</sup>, Namibie<sup>4</sup>, etc.). De même, nous marquerons mieux la priorité à donner aux arrangements avec la CEE. Il en résultera l'affaiblissement que souhaite M. Gnägi quant aux échéances d'une éventuelle adhésion.

*ad 2. Département de justice et police*

C'est de M. von Moos que vient une certaine résistance de principe quant à la possibilité d'adhésion. Nous maintenons notre point de vue.

*ad 3. Département des finances et des douanes*

Le texte de M. Celio n'appelle pas d'observation de notre part. Nous sommes tout à fait disposés à préparer une planification des dépenses qui résulteraient de notre adhésion.

---

1. Notice: CH-BAR#E2003A#1984/84#1593\* (o.713.01). Rédigée et signée par R. Keller.

2. Pour les rapports joints des autres Départements, cf. le PVCF N° 2004 du 17 novembre 1971, dodis.ch/34301. Pour une discussion générale par le Conseil fédéral sur les relations de la Suisse avec l'ONU, cf. le PVCF de décision II du 18 novembre 1971 de la 40<sup>ème</sup> séance du 17 novembre 1971, CH-BAR#E1003#1994/26#14\*. Cf. aussi doc. 69, dodis.ch/34284.

3. Sur l'admission de la République populaire de Chine à l'ONU en remplacement de Taïwan le 25 octobre 1971 et sur la position de la Suisse à cet égard, cf. doc. 102, dodis.ch/34306.

4. Sur la constatation par l'ONU que la présence de l'Afrique du Sud en Namibie est illégale, cf. doc.146, dodis.ch/35579, en particulier notes 3 et 4.



*ad 4. Département de l'économie publique*

Le rapport joint de M. Brugger compte six pages. M. Pictet travaille sur le texte qui contient diverses propositions déjà rédigées, essentiellement destinées à affirmer la priorité des arrangements avec les Communautés européennes. Notre réponse ne pourra pas être prête avant lundi.

En conclusion, nous avons l'appui de MM. Celio, Tschudi et Bonvin. Une certaine opposition existe chez MM. Brugger et Gnägi et une opposition certaine chez M. von Moos dans la mesure où l'exégèse de textes brefs (mis à part celui de M. Brugger), autorise de telles conclusions.